



AIX en PROVENCE
LA VILLE

FORMULAIRE

CESSION DES CHAPELLES REMARQUABLES

Cimetière Saint Pierre

DGAS VIE CITOYENNE & PROXIMITÉ
Direction Services aux Publics
Service Funéraire

Dossier transmissible
du Jeudi 2 novembre 2023 au Dimanche 3 décembre 2023 23h59

Vos coordonnées

Madame et/ou Monsieur

domicilié(e) à

Téléphone fixe Portable

Courriel

Vos souhaits de concession

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant la ou les chapelles que vous souhaitez acquérir. En cas de choix multiple, nous vous remercions de classer les chapelles susceptibles de vous intéresser par ordre croissant – 1 correspondant à votre premier choix.

CHAPELLE	CONCESSION	DATE D'ATTRIBUTION	SITUATION	PLACES/ DUREE	TOTAL	SOUHAIT
1	387	1857	C0 A10A R5 nord	4 - perpétuelle	36 900 €	
6	793	1874	C0 A10B R12 nord	4 - perpétuelle	35 600 €	
7	814	1874	C0 A5A R3 est	4 - perpétuelle	36 600 €	
14	1413	1892	C8 A7AR21 ouest	4 - perpétuelle	38 000 €	
15	1557	1895	C8 A6 R9 nord	4 - perpétuelle	29 300 €	
16	1586	1896	C4 A11 R5 nord	4 - perpétuelle	35 000 €	

Conformément au règlement, si le dossier est incomplet et/ou que le paiement n'est pas effectué dans les 7 jours, votre dossier est retiré de la liste d'attribution.

Il vous appartient de respecter ces délais afin de garantir la finalisation du dossier d'octroi de concession.

Fait à.....

le

Signature